

PROJETS PBF – BURUNDI

Projet PBF/BDI/B-1

« Lancement des activités de désarmement de la population et de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre »- Désarmer pour sécuriser et développer – Projet “Désarmement”

Le projet “Désarmement” est l’un des 18 projets PBF mis en œuvre au Burundi dans le cadre de la Commission de Consolidation de la Paix. Sous la tutelle du Ministère de la Sécurité Publique, le projet a été exécuté avec l’appui du PNUD et la Section intégrée SSR-SA du BINUB. Le budget approuvé par le Fonds de Consolidation de la Paix s’élevait à US\$ 500, 000. Les activités du projet ont débuté en octobre 2007 et couvraient tout le pays et ont été clôturées le 31 octobre 2009, soit 25 mois de mise en œuvre.

Pourquoi le choix d’un tel projet?

Objectif principal:

Appuyer par la sensibilisation et le lancement d’activités pilotes de désarmement, la mise en œuvre de la stratégie de désarmement civil et de lutte contre la prolifération des armes légères, tout en contribuant à la promotion de la culture de la paix et de la non violence en vue de réparer les esprits pour la collecte volontaire des armes.

La problématique de la détention illégale des armes par les populations civiles se pose comme un défi important à relever au Burundi. La circulation illicite des armes au Burundi est un handicap majeur à la sécurité et au développement. C’est ainsi que le **Protocole III de l’Accord d’Arusha** a fait du désarmement civil une des **conditions inhérentes au retour effectif de la paix et de la sécurité au Burundi**.

Une étude menée sur la dimension de la prolifération des armes légères au Burundi en 2006 a conclu que le nombre d’**armes légères en circulation est de 100 000 unités minimum (fusils et grenades)**, ce qui contribue à la persistance d’un climat d’insécurité.

Le projet s’inscrit dans la **ligne de volonté du Gouvernement** de procéder au désarmement des civils. Il apporte un appui technique et opérationnel à la Commission de Désarmement de la Population Civile et de Lutte Contre les Armes Légères (CDCPA) dans la mise en œuvre d’une politique globale de lutte contre la prolifération des ALPC et de remise volontaire des armes illégalement détenues par les populations, selon un programme de désarmement des civils lancé le 14 avril 2006.



Remise d’armes contre outils
de développement



**Le Commissaire
Zénon Ndabaneze,
Président de la
CDCPA**

« La valeur des objets de compensation est de loin inférieure à la valeur des armes remises pour ne pas alimenter un commerce d’armes. La remise volontaire des armes par la population est un signe d’espoir. Quand une arme est remise, cela crée une certaine confiance, c’est un signe d’assurance et de quiétude sociale. Le geste qui est un acte de courage en soi traduit une volonté individuelle et collective de ressouder le tissu social déchiré par plusieurs années de crise afin de réconcilier le peuple burundais avec lui-même. »

Principales réalisations:

- Renforcement des capacités opérationnelles de la CDCPA à travers différentes formations dispensées à ses membres ;
- Appui au développement du Plan national (2009-2013) de gestion et de contrôle des armes de petit calibre ;
- Initiation d'activités de collecte d'armes respectueuses des principes retenus par la stratégie nationale, sur le modèle « **armes contre développement** » par l'implication de 138 postes de police du pays, la diffusion de 200 communiqués radio, l'affichage de 1000 posters de sensibilisation des populations à la remise volontaire d'armes ;
- **1,107 événements de sensibilisation** sur les dangers de la détention des ALPC ont été organisés sur l'ensemble du territoire : activités de sensibilisation par des ONGs locales grâce à des pièces de théâtre et tournois sportifs, **porte-à-porte de 2,040 sensibilisateurs, 10,000 pamphlets d'information et 960 spots radio et TV,**
- **Dissémination et mise en œuvre de la stratégie adaptée par le Gouvernement** pour la collecte des armes grâce à l'élaboration d'un plan opérationnel pour la campagne nationale de désarmement civil, la distribution de 10,000 dépliant d'information sur la sécurité, des ateliers de formation de 50 officiers PNB sur le volet sécurité de collectes d'armes et d'explosifs, ect...
- Adoption du projet de loi sur les armes légères et de petits calibres.
- Une campagne de 8 jours a permis la **remise volontaire par la population** de 160,657 munitions, 12,820 grenades, 2,186 fusils d'assaut, 389 pistolets, 540 bombes, 38 mines et 19 armes d'équipe en échange d'outils de développement tels du ciment, des tôles, pagnes, vélos, hoes...



Impact/changements apportés:

- Le projet a permis une **meilleure compréhension de la problématique de la prolifération des armes légères et leur impact sur la paix,**
- Au lieu d'être une simple activité pilote de collecte d'armes initialement prévue par le projet PBF, la **campagne de proximité s'est transformée en une véritable campagne nationale de désarmement de 8 jours qui a été menée avec des résultats significatifs en termes d'armes et explosifs remis en échange d'outils de développement ;**
- La grande mobilisation de la société civile et de l'administration a permis une **sensibilisation de proximité sur l'ensemble du pays ;**
- Le projet a contribué à la gestion des armes et des stocks à munition au sein de la FDN et la PNB ;
- L'appui du projet PBF "Désarmement" au fonctionnement de la **CDCPA a rendu possible l'amélioration des ses capacités et de sa visibilité,** renforçant ainsi son rôle de coordonnateur des actions préventives dans la lutte contre les ALPC.